

Communiqué Toulouse le 24 janvier 2019

Aéroport de Toulouse Blagnac : CASIL Europe part après avoir bafoué les accords avec les toulousains

Les associations ont démontré lors de la Commission Consultative de l'Environnement du 9 janvier dernier, la très nette augmentation du bruit en Cœur de Nuit sur Toulouse depuis 2016, au point de dépasser les valeurs de référence de 2010-2011. Même la préfecture a dû reconnaître l'échec des mesures et engagements pris lors de la création de l'Observatoire en 2011, (y compris de l'arrêté ministériel), pour maîtriser et réduire le bruit sur cette période.

Aujourd'hui CASIL Europe part et incrimine tous les autres acteurs du dossier (élus locaux et Etat) sans évoquer une gestion sans scrupule qui a sapé la confiance de tous.

Derrière eux, ils laissent un aéroport

- qui est passé de quelques dizaines de plaintes par an à plus d'un millier
- avec un Plan d'Exposition au Bruit et Plan de Gêne Sonore à l'étude pour révision en raison de l'explosion des nuisances sonores
- dans l'incapacité depuis l'été 2018 de fournir les prévisions de trafic à moyen et à long terme pour évaluer l'impact sur les populations.
- un « Observatoire Cœur de Nuit » qui a constaté l'augmentation du bruit malgré tous les engagements pris

La morale de l'histoire de cette mauvaise opération :

l'Etat a vendu en sous évaluant un bien commun en 2015 et s'est privé depuis d'une belle manne régulière.

Casil Europe s'est enrichi sur le dos de la collectivité et veut revendre avec une énorme plus value injustifiée.

En laissant faire, l'Etat français donne une prime au capitalisme sauvage, faisant fi du respect des engagements sociétaux.

Contacts : Chantal Beer-Demander 06 25 43 22 33 Jérôme Favrel 07 67 35 58 14